

# REPÈRE

LA REVUE DES MEMBRES DE L'AGESSS - PRINTEMPS 2023

## LE PLAN SANTÉ

Ça va changer quoi?

LA JOURNÉE ANNUELLE DES GESTIONNAIRES

GÉRER SON TEMPS, quelques pistes de réflexion



# Sur la route, grâce à La Personnelle!



Courez la chance de gagner  
l'un des 4 chèques de 1 000\$!

## Concours exclusif

aux membres des  
ordres professionnels  
et associations  
sélectionnés,  
partenaires de  
La Personnelle

## COMMENT PARTICIPER?

- Obtenez une soumission d'assurance auto ou habitation :

[lapersonnelle.com/concursoa](https://lapersonnelle.com/concursoa)  
1 888 476-8737



- Vous faites déjà partie de notre clientèle?  
Votre inscription au concours est automatique.

Tirages les 19 avril, 17 juillet, 13 septembre  
et 11 décembre 2023.

**Bonne chance!**



**laPersonnelle**

Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

Accédez à des tarifs exclusifs pour tous vos besoins en  
**assurance auto et habitation** en choisissant **La Personnelle**.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle<sup>®</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours est exclusif aux membres des ordres professionnels et associations sélectionnés, partenaires de La Personnelle, admissibles au régime d'assurance de dommages souscrit auprès de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto ou habitation ou qui détiennent déjà une police d'assurance, du 15 mars jusqu'au 14 avril pour le 1<sup>er</sup> tirage, 14 juillet pour le 2<sup>e</sup> tirage, 8 septembre pour le 3<sup>e</sup> tirage et 5 décembre 2023 pour le 4<sup>e</sup> tirage. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, un chèque de 1 000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les personnes gagnantes doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 5 décembre 2023, 23 h 59 (heure de l'Est). Détails et règlement complet accessibles sur [lapersonnelle.com/concursoa](https://lapersonnelle.com/concursoa)

# SOMMAIRE

- 5 Les actualités
- 6 Le mot de la PDG
- 8 Le mot du PCA
- 9 **DOSSIER—LE PLAN SANTÉ**
- 10 L'AGESSS présente ses recommandations pour que la réforme du réseau de la santé et des services sociaux tienne compte de la réalité des gestionnaires de proximité
- 13 Les quatre principaux axes proposés
- 13 Santé Québec – composition et fonctionnement
- 15 Les impacts pour le personnel d'encadrement
- Portrait**
- 16 La nouvelle présidente des présidents
- 19 La Journée annuelle des gestionnaires 2023
- 21 Gérer son temps, quelques pistes de réflexion
- 22 Le babillard



## AGESSS

*Repère* est publié deux fois par année, au printemps et à l'automne, par l'AGESSS. Distribué auprès des membres de l'Association, ce magazine numérique se veut un véhicule unique de transmission de l'information concernant les dossiers qui touchent les membres de l'AGESSS.

COORDINATION DU MAGAZINE  
Alain Beaugard

AUTEURS/AUTRICES  
Alain Beaugard, François Dubé,  
Danielle Girard

MISE EN PAGE  
Alain Beaugard

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le but d'alléger le texte.

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en mentionner la source.

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES  
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES  
SOCIAUX

601, rue Adoncour, bureau 101  
Longueuil, Québec, J4G 2M6

450 651-6000, 1 800-361-6526

agesss@agesss.qc.ca

www.agesss.qc.ca



**À retrouver sur [AGESSS.QC.CA](http://AGESSS.QC.CA)**

En supplément de chaque numéro, vous retrouverez sur notre site Web d'autres contenus à propos de vos conditions de travail

# Séances d'information sur la sécurité financière

Améliorez votre santé financière  
grâce à nos webinaires sans frais



## Participez à nos webinaires

- Régimes de retraite de l'employeur (RREGOP et RRPE)
- Régimes enregistrés (REER, CELI, etc.)
- Planification de la sécurité financière de la retraite
- Placements financiers
- Stratégies pour réussir votre vie financière
- Protection de vos prêts hypothécaires
- Assurances vie et santé
- Patrimoine familial
- Et bien plus!

## Plusieurs dates sont offertes

Pour en savoir plus sur les dates et les thématiques des webinaires, visitez notre site Web [beneva.ca/webinaires](https://beneva.ca/webinaires).

Réservez votre place dès maintenant  
Balayez ce code QR pour vous inscrire  
en quelques clics.



# beneva

Des questions concernant  
nos webinaires ?

1 866 665-0500, poste 78235

À la suite du dépôt du projet de loi n° 15 intitulée, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* et de la diffusion d'une lettre ouverte portant le titre *Création de l'Agence Santé Québec: il existe déjà des milliers de « Top Guns »* dans le réseau de la santé et des services sociaux, la présidente-directrice générale de l'AGESSS, Danielle Girard, a accordé plusieurs entrevues dans les médias.

Diffusion de la [lettre ouverte](#) dans le journal *Le Soleil* et le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec* et sur *TVA Nouvelles*.

[La réforme de la santé au Québec déçoit les syndicats du réseau](#), Radio-Canada – le 29 mars 2023 (Presse Canadienne).



[Agence Santé Québec: L'AGESSS réagit](#) – Entrevue avec Martin Pelletier de *Midi actualités* – 29 mars 2023 (Cogeco médias)



[Réforme Dubé : «On veut être consultés», dit la PDG de l'AGESSS](#) / Entrevue avec Richard Martineau – 30 mars 2023 (QUB radio)



Entrevue de Mme Girard, PDG de l'AGESSS, à l'émission de Mario Dumont, 30 mars 2023 (LCN)  
Pour voir l'entrevue, cliquez [ICI](#).



Claude Castonguay, père de l'assurance maladie et ancien ministre de la Santé  
PHOTO : MATHIEU BELANGER / REUTERS

### Le cycle perpétuel des réformes inachevées en santé

Les journalistes de Radio-Canada, Alex Boissonneault et Hugo Lavallée dressaient une liste des jalons et faits saillants depuis la création du réseau de santé moderne dans un article paru le 15 mars 2022\*. L'actuel ministre de la Santé, Christian Dubé, promet des changements ambitieux pour améliorer le réseau de la santé québécois. Malheureusement, si l'on observe les réformes précédentes, il n'est pas étonnant que certains hésitent à se réjouir de la refonte du système de santé annoncée par le gouvernement Legault. Le danger, c'est que cette réforme-là aussi soit abandonnée en cours de route, soutiennent certains experts. Mentionnons toutefois que le ministre Christian Dubé affirme avoir tout le soutien du premier ministre François Legault. Les conditions gagnantes semblent donc être réunies pour que cette réforme fonctionne.

- 1967-1972 : Commission Castonguay-Nepveu (fondation du système de santé moderne)
- 1985-1988 : Commission Rochon (étude des coûts du système)
- 1986-1987 : Groupe de travail Brunet (avenir des CLSC)
- 1989-1994 : Réforme Côté (recentrage du système sur le patient)
- 1994-1998 : Réforme Rochon (virage ambulatoire)
- 2000 : Commission d'étude Clair (création des GMF)
- 2003-2008 : Réforme Couillard (création des CSSS)
- 2008-2012 : Réforme Bolduc (méthode Toyota)
- 2014-2018 : Réforme Barrette (création des CISSS et CIUSSS)
- 2023: Réforme Dubé et création de l'agence Québec Santé

\*Source: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1869004/barrette-quebec-dube-castonguay-clsc>



## Le mot de la PDG

# La voix des gestionnaires

Par **Danielle Girard**, présidente-directrice générale

L'AGESSS représente plus de 75 % de tous les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Vous êtes près de 8000 membres actifs dans notre réseau et 1400 membres à la retraite. Dans un premier temps, je souhaite vous remercier pour votre confiance depuis plus de 50 ans. Depuis toutes ces années, votre organisation a mis en œuvre de grands et de petits projets afin d'assurer une évolution empreinte de votre réalité et de vos besoins.

### Votre nouvelle revue : REPÈRE

Après plusieurs années à produire notre revue *l'Intermédiaire*, nous avons pris la décision de faire peau neuve de notre publication. Entièrement virtuelle, votre nouvelle revue se veut un recueil dynamique de thèmes d'actualité.

REPÈRE se veut :

- un repère pour s'évader d'un quotidien, trop souvent complexe;
- un endroit pour apprendre à découvrir certains de nos collègues, leurs passions et leur profession de gestionnaire;
- une tribune pour faire le point sur l'évolution des dossiers avec le ministère et l'employeur;
- une revue qui s'adresse à vous et qui parle de vous.

REPÈRE se veut également un point de repère, permettant de vous donner le maximum d'information pour mieux orienter vos réflexions.

REPÈRE c'est le résultat d'un travail d'équipe, un grand merci à Sonia Zennaf, Alain Beauregard pour leur créativité et leur travail. Un merci particulier à Guëna Morneau, qui nous a proposé ce nouveau titre, faisant suite à un petit concours amical entre les collègues du siège social.

### Derniers mois parsemés de rencontres politiques

Au cours des derniers mois, nous avons multiplié les rencontres avec plusieurs intervenants politiques.

Le 30 janvier dernier, j'ai rencontré Christian Dubé, ministre de la Santé et de Services sociaux, dans le cadre d'une présentation des grandes lignes de la future agence Santé Québec. Le ministre souhaitait rencontrer les représentantes des principales associations de gestionnaires, l'AGESSSS et l'ACSSSS. Ce fut une nouvelle occasion de rappeler l'importance de consulter les gestionnaires afin de les impliquer dans les changements et ainsi pouvoir bénéficier de toute votre expertise.

Le 2 février 2023, lors de notre table des présidents, nous avons eu le plaisir d'accueillir le sous-ministre adjoint, Direction générale de la planification stratégique et performance de santé, monsieur Marc-Nicolas Kobrynsky. Rappelons que cette table regroupe l'ensemble des présidentes et des présidents de vos exécutifs, ainsi que les personnes occupant le poste de la vice-présidence aux relations de travail.

Pendant une heure, monsieur Kobrynsky a répondu aux questions concernant la mise en place des nouvelles structures annoncées avec le Plan santé. Vos représentants ont fait part de vos préoccupations et, encore une fois, de l'importance de miser sur les gestionnaires pour une implantation réussie de cette nouvelle réforme.

### Un trimestre de dépôt de projets de loi en santé et services sociaux

Au cours des derniers mois, le gouvernement a déposé trois projets de loi :

**Le PL-3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives** en janvier, puis le PL-10, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux* à la fin du mois de février.

Le 31 janvier dernier, en compagnie de Jean-Philippe Brunette, directeur juridique à l'AGESSS, nous avons présenté, devant la Commission des Finances publiques, un mémoire dans le cadre des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3. Vous pouvez consulter le mémoire en cliquant [ICI](#).

Parmi les recommandations émises par l'AGESSS au MSSS, citons la nécessité de consulter l'AGESSS et les gestionnaires du RSSS préalablement à l'adoption des règlements et politiques découlant du projet de loi. Le gouvernement doit prendre en compte la réalité du terrain actuelle en amont de l'adoption de ce projet.

**Le PL-10, Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux.** Après vous avoir consulté sur les enjeux soulevés par la volonté du gouvernement d'abolir les agences de recrutement dans le secteur de la santé et des services sociaux, nous avons déposé un mémoire. Parmi les recommandations que nous avons faites, nous croyons que l'application de cette loi devra être accompagnée de mesures visant à compenser les impacts prévisibles sur l'organisation et la charge de travail des gestionnaires. Vous pouvez lire le mémoire en cliquant [ICI](#).

**Le PL-15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.** Nous avons été invités à présenter un mémoire à la première journée des audiences en commission parlementaire, nous avons exprimé au gouvernement et aux partis de l'opposition, les recommandations que je vous invite à lire à la page 11 de cette revue.

Nous avons eu un accueil très favorable du ministre et de l'ensemble des députés. Nous reviendrons dans les prochains jours avec des propositions d'amendements. Vous pouvez lire le mémoire en cliquant [ICI](#).

## Au cours des derniers mois, nous avons multiplié les rencontres avec plusieurs intervenants politiques

### À votre rencontre

Cet hiver et ce printemps, j'ai fait ma première tournée de vos assemblées générales locales et régionales. J'ai eu le grand bonheur de rencontrer et d'échanger avec plusieurs d'entre vous. Quelle joie pour moi de constater à chacune de ces rencontres, à quel point vous êtes des personnes engagées pour vos équipes et les usagers de notre réseau. Avec la plus grande des humilités, je suis repartie de chaque rencontre avec des notes de certains besoins spécifiques et avec l'engagement d'ajuster notre travail en fonction de vos réalités.

Un merci spécial aux membres de vos exécutifs locaux et régionaux; des femmes et des hommes orientés dans une volonté commune de permettre aux gestionnaires de pouvoir exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Je profite de cette tribune pour remercier Charles-Antoine Girouard, conseiller au soutien et développement associatif, qui m'a accompagnée lors de ces rencontres.

On se retrouve à travers la province et les différents établissements, le 18 mai prochain pour la journée annuelle des gestionnaires. Nous souhaitons souligner cette journée avec panache, vous le méritez !!!

Bonne lecture de votre REPÈRE et on se retrouve bientôt.



## Le mot de la PCA

# Le début d'un temps nouveau

Par **François Dubé**, président du conseil d'administration

Au moment d'écrire ces lignes, l'AGESSS compte plus de 9 000 membres. C'est un record! Jamais depuis sa création, il y a 52 ans, l'Association n'a représenté autant de gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Cette forte représentation permet de nous positionner comme le porteur de drapeau pour faire entendre votre voix auprès du gouvernement.

Dans le cadre de la mise en place du *Plan santé* cette force de représentation sera d'ailleurs bien utile au cours des prochains mois pour faire connaître le point de vue des cadres intermédiaires dans ce dossier. En effet, le ministre Christian Dubé a déposé son projet de loi 15, le mercredi 29 mars dernier à l'Assemblée nationale. C'est un projet de loi ambitieux contenant 1180 articles et intitulé *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Ce projet de loi vise entre autres à créer l'agence Santé Québec qui deviendra l'unique employeur pour tout le personnel du réseau de la santé et des services sociaux. Québec dit souhaiter une gestion de proximité, c'est-à-dire près du terrain et des équipes, un aspect soulevé durant la pandémie. Certains établissements n'avaient en effet pas de gestionnaire attitré ou présent sur place. Le gouvernement entend corriger cette situation en remettant en place des gestionnaires de proximité. Je pense que nous n'avons pas fini de parler de ce projet de loi et l'AGESSS a l'intention de bien se faire entendre lors de la commission parlementaire.

Dans quelques semaines, en mai, cela fera un an que Danielle Girard occupe le poste de présidente-directrice générale de l'Association. Madame Girard est une gestionnaire aguerrie qui a su faire preuve de beaucoup d'agilité dans l'appropriation de son rôle. Comme président du CA, je suis en mesure d'affirmer que Danielle a réussi son intégration tant avec l'équipe du siège social qu'avec les membres du conseil d'administration. À la suite de sa tournée des régions, vous avez été nombreux à pouvoir la rencontrer et échanger avec elle.

Comme vous l'aurez constaté en lisant les Infolettres, l'Association a intensifié les activités de représentation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Différentes initiatives, comme le fait que Danielle Girard ait réussi à convaincre Louis Bourcier, directeur principal des ressources humaines du réseau, de planifier des

rencontres régulières avec l'Association afin de discuter de divers dossiers touchant les gestionnaires, démontrent bien un vent de changement et la mise en place, par notre PDG, d'une relation positive entre l'AGESSS et les représentants du MSSS. Sans contredit, l'AGESSS renforce ainsi progressivement sa position de partenaire incontournable.

## Cette force de représentation sera bien utile dans les prochains mois pour faire connaître le point de vue des cadres intermédiaires dans la mise en place du *Plan santé*

Comme la plupart des administrateurs ont maintenu leur implication après le processus de l'élection annuelle, les travaux des sous-comités du conseil d'administration se sont poursuivis dans la stabilité et la continuité. Que ce soit le comité des ressources humaines, le comité des finances ou le celui de gouvernance, les présidents et présidentes ainsi que les membres de ces sous-comités du CA ont permis la poursuite de la création, l'ajustement et la bonification de plusieurs documents (politiques et procédures) encadrant la gouvernance de notre association dans sa nouvelle forme.

J'aimerais remercier chaleureusement l'ensemble des membres qui s'impliquent dans les sections d'établissement et les régions. Sans eux, la vie associative de l'AGESSS ne serait tout simplement pas possible. Grâce à eux, nos membres peuvent bénéficier d'un soutien constant et d'une association au fait de la réalité du terrain. Ils peuvent ainsi offrir des services adaptés aux besoins réels de ses membres en collaboration avec l'équipe du siège social.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier l'équipe du siège social pour son professionnalisme, ses efforts soutenus et pour le cœur à l'ouvrage dont fait preuve chaque employé afin de contribuer à la défense des droits et à l'amélioration de nos conditions de travail. Leur contribution est importante et je les remercie sincèrement.

Enfin, j'adresse mes derniers remerciements à vous tous. Je tiens à souligner votre travail, votre engagement et votre mobilisation dans l'apport de soins de santé et de services sociaux à la population québécoise. Votre rôle est important!

Les beaux jours sont à nos portes, je vous souhaite de bien en profiter pour vous ressourcer, vous reposer et pour prendre du bon temps avec les gens qui vous sont chers.





# LE PLAN SANTÉ

Ça va changer quoi?

Le ministre de la Santé et des Services sociaux se donne trois ans pour améliorer le système de santé du Québec. *La pandémie a exacerbé des problèmes majeurs que nous ne pouvons plus ignorer. Le système a montré ses limites. L'heure n'est plus au bilan ni aux rapports d'experts, mais à l'action* comme l'indique le ministre Christian Dubé dans son message qui introduit le *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé*.

Cette transition est déjà amorcée. Le ministre souhaite qu'elle se poursuive en s'inspirant de deux grands principes: offrir des soins à échelle humaine et améliorer la performance du réseau de la santé et des services sociaux.

# L'AGESSS présente ses recommandations pour que la réforme du réseau de la santé et des services sociaux tienne compte de la réalité des gestionnaires de proximité

À l'occasion de son passage, le 19 avril dernier, à la commission parlementaire sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux a dévoilé neuf recommandations qu'elle a fait valoir auprès du gouvernement et des parlementaires.

« Regroupant la plupart des gestionnaires de proximité du réseau, l'AGESSS est directement interpellée par le projet de loi n° 15. En plus d'accueillir positivement le retour de davantage de gestionnaires sur le terrain, nous sommes heureux d'avoir pu partager nos recommandations dans le cadre de la consultation parlementaire sur cette réforme afin que celle-ci tienne compte de notre réalité. Pour ce faire, nous souhaitons notamment que le gouvernement assure aux gestionnaires de proximité toute l'implication, l'autonomie et les ressources nécessaires afin de mener à bien le grand mandat de changement qui se profile devant nous. Il nous semble également primordial que le caractère public du réseau soit le plus possible maintenu », affirme la présidente de l'AGESSS, Mme Danielle Girard.



Danielle Girard, présidente-directrice générale (au centre) a présenté le mémoire de l'AGESSS. Elle était accompagnée pour l'occasion de Joanie Maurice-Philippon et Jean-Philippe Brunette, respectivement directrice et directeur juridique pour la Direction des affaires juridiques et des relations de travail.

Par ailleurs, l'AGESSS est d'avis que le principe de cogestion entre la gouvernance clinique et la gouvernance administrative, qui a actuellement cours dans le réseau de la santé et des services sociaux, doit être maintenu. « Le gouvernement doit amender le projet de loi afin d'assurer le sain maintien de l'équilibre du principe de cogestion entre la gouvernance clinique et administrative, sans assujettir un secteur à l'autre », soutient Mme Girard.

En ce sens, les gestionnaires de proximité tiennent aussi à disposer d'une capacité de discussion et de recommandation afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la réforme proposée en matière d'efficacité, d'efficience et de fluidité des services. « Dans ce nouveau contexte, nous souhaitons que le projet de loi soit amendé afin de prévoir un Conseil des gestionnaires de proximité au sein de Santé Québec, l'équivalent administratif du Conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique », ajoute Mme Girard.

## L'AGESSS À LA COMMISSION

Pour visionner la présentation de l'AGESSS dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Cliquez [ICI](#) :

# Liste complète des recommandations concernant le projet de loi n° 15

1

Que le principe du projet de loi soit adopté, incluant ses objectifs d'efficacité, d'accessibilité, de coordination et de proximité qu'il contient, à la condition de l'adoption d'amendements destinés à tenir compte de la réalité et de l'expertise des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux;

2

Que les parlementaires et le gouvernement reconnaissent l'importance de la contribution, de l'expertise, de l'implication et de l'imputabilité des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux de l'ensemble des régions dans la réforme proposée par le projet de loi;

3

Que le projet de loi soit amendé afin d'assurer le maintien du principe de cogestion entre la gouvernance administrative et la gouvernance clinique, sans assujettir un secteur à l'autre, ni directement ni indirectement;

4

Que le projet de loi prévoie la création d'un Conseil des gestionnaires de proximité, dont les responsabilités seraient analogues à celles du Conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique, mais à propos de l'efficacité, de l'efficience et de la fluidité des services;

5

Que le projet de loi prévoie que la personne responsable de chaque installation soit un gestionnaire de proximité;

6

Que le projet de loi prévoie un mécanisme formel de négociation des conditions de travail et de gestion des différends avec les gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux, incluant les règles de reconnaissance de la représentativité;

7

Que le gouvernement privilégie le caractère public du réseau de la santé et des services sociaux, intègre le plus possible les établissements privés à l'agence Santé Québec et prévoie, autrement, de conventionner les établissements privés de santé et services sociaux;

8

Que le projet de loi soit amendé afin de limiter les pouvoirs d'intervention directe du ministre dans la gestion quotidienne des établissements de santé et services sociaux;

9

Que le gouvernement prévoie de fournir aux gestionnaires du réseau les ressources nécessaires, dont l'ajout de personnel de gestion des ressources humaines, pour leur permettre d'atteindre les objectifs espérés, accompagner le retour des gestionnaires de proximité et, de manière plus globale, la gestion du changement découlant de ce projet de loi.

## Avertissement

Les informations se trouvant aux pages 12 à 15 sont tirées d'un document produit par le MSSS et ne correspondent pas nécessairement à l'opinion de l'AGESSS.

## RENDRE LE RÉSEAU PLUS EFFICACE

« Encore une réforme » ! s'exclameront certains. Même si le ministre de la Santé et des Services sociaux hésite lui-même à utiliser ce terme pour parler de son « Plan santé », il déposait, le 29 mars dernier, son troisième projet de loi depuis la réélection de la CAQ le 3 octobre 2022 visant à mettre en place son ambitieux projet.

C'est d'abord avec le projet de loi n° 3, *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives* déposé à l'Assemblée nationale en janvier 2023, suivi par le projet de loi n° 10, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux* qui a été présenté à la fin du mois de février dernier. Ces deux projets de loi pour lesquels l'AGESSS a soumis des mémoires dans le cadre des consultations, venaient répondre à certaines promesses de la CAQ, mais aussi mettre en place certaines dispositions nécessaires pour la mise en place du Plan santé.

Nous l'avons beaucoup entendu au cours des dernières semaines et de la part d'une majorité d'acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, le statu quo n'est pas une option. La pandémie a mis en lumière les limites et les vulnérabilités du réseau de la santé et des services sociaux. Même si la pandémie a aussi donné lieu à de beaux succès en matière de gouvernance, notamment la vaste campagne de vaccination (le MSSS a déterminé le quoi et le RSSS le comment).

Mais depuis des décennies, plusieurs rapports remettent en cause la gouvernance du RSSS (lourdeur administrative, bureaucratie, silos, manque de leviers et de marge de manœuvre).

C'est dans ce contexte que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a présenté son projet de loi « mammoth », contenant 1 180 articles, le projet de loi n° 15, intitulé *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Ce projet de loi pourrait venir modifier plus de 35 lois actuellement en vigueur, en plus d'abroger complètement la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS)* et partiellement la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

### Préserver la stabilité du réseau

Dans son projet de loi, le ministère n'annonce aucune fusion d'établissements et assure le maintien de leur individualité au sein de Santé Québec. Il garantit également le respect de la configuration géographique actuelle du réseau. Enfin, on annonce aucune perte d'emploi, personne dans le réseau ne devra réappliquer sur son poste. Les PDG et les PDGA conservent leurs fonctions.

Avec la création de l'agence Santé Québec, le ministère prévoit transférer une partie du personnel travaillant aujourd'hui pour le Ministère vers la nouvelle agence. C'est transfert seront fait sur une base volontaire. Enfin le gouvernement s'engage à respecter les engagements en matière linguistique et culturelle.

# Les quatre principaux axes proposés

L'objectif de ce projet de loi consiste à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace en agissant en simultané sur plusieurs axes et en développant une nouvelle culture centrée sur les usagers.

## AXE 1 – Revenir à une gestion de proximité

### Bénéfices envisagés :

- Prise de décisions plus rapide, établissements plus performants;
- Décisions de gestion plus près des préoccupations des équipes.

- Chaque site ou installation sous la responsabilité d'une personne qui doit veiller à son bon fonctionnement;
- Plus de décisions prises localement;
- Latitude, légitimité et flexibilité pour agir et intervenir au bon moment;
- Des services adaptés aux besoins et aux réalités des milieux.

## AXE 2 – Améliorer l'accès aux services de santé et aux services sociaux

### Bénéfices envisagés :

- Meilleure prise en charge et meilleur accès pour les usagers;
- Trajectoires de soins et services optimisés;
- Le bon professionnel pour le bon soin à l'utilisateur.

- Responsabilités accrues des médecins envers l'accès et l'organisation des soins et des services;
- Meilleure répartition locale des ressources cliniques et médicales;
  - Prévenir les bris de services, accroître l'accès, etc.;
- Valorisation de la pratique interdisciplinaire dans les trajectoires de soins et de services;
  - Notamment les médecins, infirmières, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, physiothérapeutes, professions sociales.

## AXE 3 – Être à l'écoute des usagers

### Bénéfices envisagés :

- Meilleure prise en compte des besoins, de la satisfaction des usagers et des particularités locales;
- Gestion participative des usagers et de leurs représentants;
- Plus de transparence.

- Obligation pour chaque établissement de Santé Québec de se mesurer afin de gagner en efficacité;
- Création du poste de commissaire national aux plaintes et à la qualité des services pour assurer le traitement adéquat et optimal des plaintes;
- Mise en place d'un programme national sur la qualité des services évolutif et adapté aux réalités du RSSS;
- Transformation des conseils d'administration (CA) en conseils d'établissement (CE) afin que l'offre de services corresponde aux préoccupations et aux besoins de la population;
- Renforcement et harmonisation des pratiques développées par les comités des usagers grâce à la création d'un comité national des usagers;
  - Maintien des comités des usagers et des comités de résidents au sein des établissements.

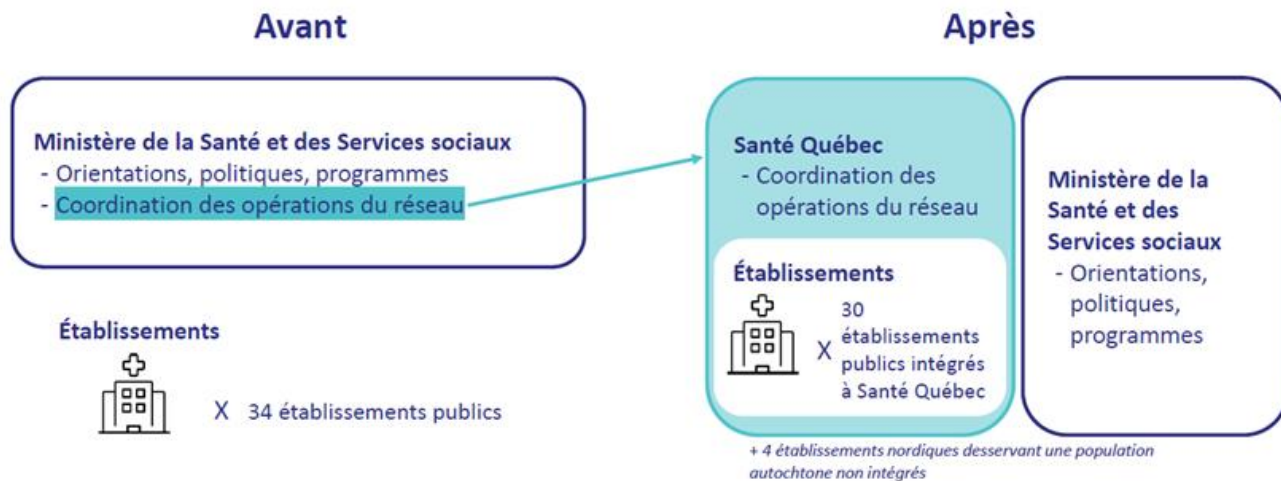
## AXE 4 – Créer Santé Québec

### Bénéfices envisagés :

- Élimination des frontières entre les établissements;
- Coordination plus efficace des activités du RSSS;
- Plus grande cohérence des conditions de travail des personnes salariées, plus de flexibilité.

- Séparer les orientations des opérations;
  - Par exemple. : services préhospitaliers, pouvoir d'inspection et d'enquête, regroupement des activités administratives, administration provisoire, etc.);
- Un employeur unique - un syndicat par catégorie d'emplois pour un total d'au plus quatre syndicats;
  - Optimisation du processus d'embauche et de dotation des employés du RSSS;
  - Mobilité du personnel sans perte d'avantages syndicaux
  - Harmonisation des mesures touchant l'organisation du travail.

# Pérennité du système de santé et des services sociaux du Québec



## Santé Québec – composition et fonctionnement

Santé Québec : autonome, mais redevable au ministre de la Santé et des Services sociaux et au gouvernement.

### Caractéristiques légales de Santé Québec :

- Administrée par un conseil d'administration, un président et chef de la direction (nommé par le gouvernement) et des vice-présidents;
- Assujettie aux différents mécanismes d'encadrement du gouvernement;
- Soumise à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
- Propriétaire des actifs informationnels ainsi que du parc immobilier et des équipements et ressources afférentes.

### Responsabilités du ministre :

- Établir les règles budgétaires et recevoir la reddition de comptes financière;
- Élaborer les programmes, les politiques et les stratégies;
- Déterminer les orientations, les objectifs et les cibles;
- Apprécier la performance du RSSS et évaluer les résultats;
- Donner des directives (gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles) et exiger tout rapport;
- Déterminer l'encadrement législatif et réglementaire;
- Assurer les liens et les relations interministérielles et intergouvernementales;
- Déterminer les orientations, les cibles et les standards du régime d'examen des plaintes des usagers;
- Assurer une vigilance sur les activités du RSSS et intervenir au besoin (par exemple : exiger une enquête administrative à l'égard de Santé Québec).

### PROCHAINES ÉTAPES

- Travaux parlementaires et adoption du projet de loi suivant le processus législatif;
- Mise en place d'un comité de transformation;
- Nomination du PCD, du CA et du PCA de Santé Québec;
- Entrée en vigueur par étapes de la loi à compter de sa sanction;
- Intégration des établissements à Santé Québec : six mois après la date fixée par le gouvernement;
- Détermination des nouvelles unités de négociation (en incluant une période de maraudage) en application de la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*.



## De façon, plus spécifique, pour le personnel d'encadrement

- Les PDG, PDGA des établissements territoriaux (CISSS et CIUSSS) et autres que territoriaux (établissements non fusionnés) seront visés par le *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*.
- Le *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux* continue de s'appliquer aux DGA des établissements territoriaux (CISSS et CIUSSS), des établissements autres que territoriaux (établissements non fusionnés), ainsi qu'aux DG des établissements privés conventionnés et aux hors-cadres des régions 10,17 et 18.
- Le ministre demeure celui qui peut, par règlement, déterminer les normes et barèmes qui régissent les conditions de travail des hors-cadres et des cadres, à la suite de consultations avec une association reconnue.
- En ce qui concerne les enjeux de gestion de proximité, comme le souhait est d'augmenter le nombre de cadres sur le terrain, **des créations de postes de cadres sont envisagées**.
- La gestion de proximité amènera des enjeux de gestion du changement, auxquels les cadres seront parties prenantes. Ceci nécessitera une implication accrue du personnel d'encadrement dans l'organisation du travail. Ainsi, les leviers de gestion et le pouvoir décisionnel des cadres et des hors-cadres seront accentués.

## Table des présidents

### Paule Vachon

# La nouvelle présidente des présidents

Le 18 avril dernier, Paule Vachon, présidente de l'exécutif du CIUSSS de la Capitale-Nationale a été élue au poste de présidente de la *table des présidents*. Elle succède ainsi à Philippe Laporte, (ancien président de l'exécutif de la Montérégie-Centre) qui occupait ce poste depuis un peu plus d'un an. Il s'agit d'un nouveau rôle qui s'inscrit dans le changement de gouvernance au sein de l'Association.

La table des présidents est un comité de l'AGESSS qui réunit l'ensemble des présidents et souvent des vice-présidents aux relations de travail. Les rencontres de ce comité se déroulent en présentiel, mais souvent en virtuel puisque cette formule permet une réactivité très importante lorsque vient le temps de consulter rapidement ou d'informer les élus. Cette table permet aussi à chaque exécutif de partager et d'échanger sur certaines particularités régionales.

#### **Le parcours d'une femme engagée**

La nouvelle présidente de la *table des présidents* a d'abord fait des études d'intervention en délinquance. Avec les années, elle a complété un baccalauréat, puis une maîtrise en gestion. « Depuis 16 ans, je me définis avant tout comme une gestionnaire. Toutefois, étant dans le réseau depuis 28 ans, dont 25 ans à la DPJ, soit comme intervenante ou comme chef de service, l'aspect clinique n'est jamais bien loin » souligne Paule Vachon.

Après un intérim de quatre ans, elle obtient enfin un poste comme gestionnaire au Centre jeunesse de Québec. « Dès que j'ai pu, je me suis impliquée au sein de l'AGESSS. Il y avait des éléments qui ne faisaient pas de sens pour moi dans nos conditions de travail à l'époque que je voulais aller changer ». Douze ans plus tard, elle est toujours engagée !

« Je me suis impliquée sur l'exécutif local de l'AGESSS du Centre jeunesse de Québec (CJQ). J'ai été vice-présidente en 2012, pour ensuite être en 2013 la présidente de l'exécutif de l'AGESSS du CJQ ».

Lors de la fusion des établissements en 2015, elle poursuit son implication en participant avec les autres présidents aux travaux de « jumelage » des dix exécutifs des organisations de la région de Québec qui fusionnaient afin de créer un seul exécutif, qui est devenu celui du CIUSSSCN. « J'ai donc fait partie dès le début de l'exécutif au CIUSSSCN. Je m'implique également sur le comité régional de la Capitale-Nationale depuis 2015. En 2018 je suis devenue la présidente de l'exécutif de l'AGESSS du CIUSSSCN. Notre exécutif compte 28 membres répartis dans 17 directions ».

L'expérience et les connaissances acquises à l'AGESSS et dans les différents postes de gestion qu'elle a occupés au fil des ans, lui permettent de poser sa candidature en ayant la confiance d'avoir développé une lecture du réseau et des enjeux pour être agile dans son rôle de présidente.

#### **La nouvelle représentante des présidents**

« Je trouve qu'il y a quelque chose d'intéressant au niveau du poste de président qui représente l'ensemble des présidents et présidentes des exécutifs de l'AGESSS. C'est l'occasion de faire rayonner ce rôle. » Le mandat de la présidente de la table des présidents consiste à porter les demandes de la table des présidents auprès du conseil d'administration de l'AGESSS et auprès du siège social.



Mais au-delà de ce rôle, Paule Vachon a une vision bien claire pour les présidents. « Ça prend des exécutifs stables et crédibles partout, pour ça la longévité des joueurs clés est importante. Dans mon rôle de représentante des présidents, j'aimerais être en mesure de suivre les données sur certains CISSS ou CIUSSS qui ont moins de stabilité au sein des exécutifs pour que le siège social puisse mieux les soutenir. Je suis convaincue que si nous solidifions nos exécutifs, nous serons meilleurs dans nos établissements pour bien représenter nos membres et nous pourrions mieux collaborer avec le siège social.

Dans la région de la Capitale-Nationale, nous avons mis en place certains mécanismes au niveau de la gouvernance, notamment un code de conduite pour nos élus, ce qui nous aide dans nos interventions auprès de la DRHCAJ et du PDG. J'espère donc que la table des présidents, au-delà d'une instance qui permet de transmettre et d'échanger sur les sujets de l'heure, soit aussi un moyen de mieux s'outiller pour exercer notre rôle ».

#### Les enjeux à venir

Au cours de son prochain mandat, d'une durée de deux ans, les enjeux pour les présidents de nos exécutifs seront importants. « Je pense qu'on doit mettre en place des mécanismes qui favorisent la rétention des cadres dans le réseau qui débutent leur carrière dans nos établissements. Il y a beaucoup de cadres qui quittent le réseau, nous sommes face à de grands enjeux de rétention des gestionnaires dans le réseau. Dans la Capitale-Nationale, comme dans l'ensemble des régions, nous avons une grande proportion de cadres qui ont moins de cinq ans. Pour les nouveaux, c'est important de bien les informer sur la mécanique de leurs conditions de travail, sur les enjeux politiques, etc. Il y a un grand travail d'éducation à faire, les gestionnaires sont occupés, ils n'ont pas le temps de s'intéresser aux questions sur leurs conditions de travail, leurs politiques locales, etc. Lorsqu'il se présente un enjeu ou un besoin, c'est à ce moment-là qu'ils s'informent et qu'ils sollicitent l'AGESSS » mentionne madame Vachon.

Au moment de faire cette entrevue, Danielle Girard, la PDG de l'AGESSS s'apprêtait à présenter le mémoire de l'AGESSS dans le cadre des consultations pour le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. « J'ai l'impression que le contexte actuel est favorable pour les gestionnaires. Avec le projet de réforme du ministre Dubé, nous avons une occasion comme jamais d'influencer, la porte est ouverte et je suis certaine qu'en nous mobilisant nous serons en mesure de nous faire entendre et d'améliorer les conditions de travail des gestionnaires. »



Paule Vachon, présidente de l'exécutif du CIUSSS de la Capitale-Nationale et nouvelle présidente de la table des présidents de l'AGESSS provinciale.

**CONFÉRENCE-FORMATON GRATUITE**

**DÉVELOPPER POUR GAGNER,  
S'INSPIRER DU SPORT POUR CRÉER UN  
MANAGEMENT GAGNANT**



**JOURNÉE ANNUELLE DES GESTIONNAIRES**  
du réseau de la santé et des services sociaux  
**18 mai 2023 de 12 h à 13 h 30**

**Contenu**

**1er quart** : Bien se connaître et savoir comment on veut gagner

**2e quart** : Bien connaître son équipe et développer le potentiel de chacun

**3e quart** : Mettre en pratique les 4 C pour mobiliser et engager son équipe

**4e quart** : Modifier son plan de match pour être agile et stratégique dans un environnement changeant

**Résultat du match** : Une équipe engagée et gagnante!

Pour vous inscrire, veuillez compléter le formulaire en cliquant **ICI**.

Vous aurez besoin de votre numéro de membre pour vous inscrire, merci d'écrire à [agesss@agesss.qc.ca](mailto:agesss@agesss.qc.ca) si vous ne vous en rappelez pas.

# 8<sup>e</sup> édition de la Journée annuelle des gestionnaires

Le thème de la prochaine Journée annuelle des gestionnaires, qui aura lieu le jeudi 18 mai 2023, est : *Gestionnaires : ces humains derrière les compétences.*

L'AGESSS souligne la Journée annuelle des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux depuis 2016. C'est dans le but clairement exprimé par nos membres, lors de l'assemblée générale annuelle de 2014, que l'idée de créer un moment dans l'année qui viserait à faire la promotion et de favoriser la reconnaissance de la profession de gestionnaire auprès de la population générale.

Cette année, c'est encore l'agence *Effet Boomerang* qui a élaboré la campagne de publicité. Contrairement aux années passées, cette campagne va se déployer sur des panneaux routiers que vous pourrez apercevoir au cours de vos déplacements partout à travers le Québec.

En effet, à compter du 8 mai 2023 et pour une période de trois semaines, vous pourrez voir le panneau ci-dessus dans plusieurs villes à travers la province.

À cela, s'ajoute une campagne numérique avec des déclinaisons du panneau routier qui seront diffusés sur les réseaux sociaux et sur Internet. Ces vignettes mèneront sur une page de destination [Mercigestionnaires.com](http://Mercigestionnaires.com).

Enfin, vous pourrez également nous suivre sur les médias sociaux, notamment sur la page [Facebook](#) de l'AGESSS et sur notre page [LinkedIn](#).

Au début du mois de mai, nous mettrons en ligne cinq capsules vidéo qui ont été réalisées avec la collaboration de gestionnaires qui témoignent de leur rôle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Suivez-nous pour découvrir cette campagne 2023!



## Une conférence pour nos membres

Cette année, nous proposons la conférence *S'inspirer du sport pour créer un management gagnant*, le jeudi 18 mai 2023 de midi à 13 h 30. La conférence sera animée par Linda Sabourin, formatrice et coach professionnelle qui sera accompagnée de Danny Maciocia, directeur général des Alouettes de Montréal et de Vincent Boyer, entraîneur pour l'équipe de football collégial Les Cougars de Lennoxville.

Inspiré du milieu sportif et soutenu par des exemples concrets, la conférence permet aux participants d'apprendre les meilleures pratiques pour engager et développer les individus et les équipes face à un environnement en constante évolution tout en tenant compte de la diversité culturelle et générationnelle.

La formule proposée consiste à présenter en direct la conférence d'une heure trente sur l'heure du midi et de l'offrir, par la suite, en différé jusqu'au jeudi 25 mai 2023 pour tous les membres de l'AGESSS.

# Pas de retraite pour l'inflation!

L'inflation, c'est la hausse, lente mais relativement constante, du prix des biens et des services. En vivant plus longtemps, cette diminution de notre pouvoir d'achat peut avoir une forte incidence sur nos revenus de retraite.

Pendant notre période active, notre salaire est, la plupart du temps, ajusté tous les ans pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. De plus, nous pouvons bénéficier, au cours de notre carrière, de promotions à des postes plus élevés. Ainsi, globalement, notre salaire augmente souvent plus vite que le coût de la vie.

La situation est différente pour les personnes retraitées, particulièrement pour celles qui ne participent pas à un régime de retraite privé, comme ceux administrés par Retraite Québec. En effet, 60 % des gens au travail doivent garnir eux-mêmes leur bas de laine pour agrémenter leurs vieux jours. Une fois retraités, ces personnes devront retirer un peu plus d'argent chaque année pour satisfaire leurs besoins, de façon à lutter contre la hausse, lente mais sûre, du prix des biens et services. Les retraités ont peu

de marge de manœuvre pour changer leurs revenus de retraite, puisque ces derniers sont souvent fixes.

Pour les participants à un régime de retraite, la situation, quoique moins préoccupante, invite tout de même à une mise en garde. La rente annuelle que leur procurera leur régime de retraite, s'il s'agit d'un régime administré par Retraite Québec (sauf quelques rares exceptions), ne sera que partiellement indexée.

Mais comment se prémunir contre l'inflation? La seule véritable façon de compenser la perte de pouvoir d'achat est de mettre de l'argent de côté, de préférence dans un REER, en plus de votre régime de retraite. Une fois à la retraite, ces sommes pourront être retirées pour combler le manque à gagner causé par l'indexation incomplète de votre rente.

**Les retraités ont peu de marge de manœuvre pour changer leurs revenus de retraite, puisque ces derniers sont souvent fixes.**

Doit-on tenter à tout prix de maintenir le même pouvoir d'achat jusqu'au décès, c'est-à-dire jusqu'à l'âge qui correspond à notre espérance de vie? Probablement pas. Un courant de pensée, dans le milieu de la planification financière personnelle, veut que la baisse prévisible d'activités en raison du vieillissement, disons après 75 ans, compense pour la perte de pouvoir d'achat après cet âge. Notez que ce dernier point est fort discutable!

**beneva**

Ce document vous est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une opinion de nature juridique, financière, fiscale ou autre. Les circonstances et éléments présentés peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Avant d'agir, nous vous invitons à consulter un professionnel. Beneva ne peut être tenue responsable des conséquences de toute décision basée sur le contenu du présent document. © Beneva inc. 2023 <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Pour bénéficier de l'expertise d'un conseiller en sécurité financière, partenaire autorisé de Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers, communiquez avec nous au 1 866 665-0500.



# Le défi de gérer son temps

Par Danielle Girard, PDG de l'AGESSS

Je suis toujours à bout de souffle ! Le sentiment d'état d'urgence me poursuit constamment ! Puis-je reprendre le contrôle de mon temps ? Puis-je gérer mon temps ?

La réponse à cette question ne réfère ni à la magie ni à la divination. Comme dirigeant, se sentir toujours débordé et en situation d'urgence semble faire partie intégrante de la routine quotidienne. La gestion du temps nous paraît un objectif un peu théorique.

« Comment vas-tu aujourd'hui ? Bof, ça peut aller, mais tellement occupé...ouf ! Je n'arrête pas...Je cours encore...Il y a trop de dossiers...Je ne sais plus où donner de la tête...Je n'ai jamais de temps pour tout faire ».

Comme gestionnaire, on se reconnaît facilement dans ces affirmations. Comme gestionnaire du réseau de la santé et des services sociaux, cette réalité est certainement amplifiée par 10.

Être débordé devient au fil du temps un mode de vie. Les dossiers arrivent, les réunions se croisent et je traverse mon quotidien avec l'impression que je suis toujours essoufflé.

Je m'efforce alors de mettre en place des mécanismes pour m'aider à mieux gérer cet être indiscipliné et imprévisible qu'est le temps. Je n'y arrive pas.

J'aborde pour vous ce thème aujourd'hui afin de vous proposer quelques pistes de réflexion. Avant de commencer, une petite mise en garde est nécessaire. Il n'existe malheureusement pas de recette magique et universelle de gestion du temps. Cependant, comme gestionnaire, la recette qui pourrait m'être utile débute forcément par une réflexion ou une introspection personnelle.

Je vous propose cinq pistes de réflexion:

## 1 Mon agenda est mon allié

Lorsque j'arrive au travail, ma première activité consiste à planifier ou replanifier mon horaire de la journée. Chaque jour, je me donne le défi de consacrer mes 15 premières minutes à faire le point sur la journée qui s'annonce devant moi. De plus, si mon type de travail le permet, je tente de gérer mon agenda en planifiant des plages horaires libres entre les rencontres, pour les imprévus.

## 2 « Être en retard » devient mon ennemi ; gérer la fin de mes rencontres devient un nouvel allié

Être en retard à un rendez-vous est habituellement un des effets papillon d'une mauvaise gestion du temps. S'attarder à la fin d'une rencontre ; empiéter sur le temps du rendez-vous suivant, voici comment se retrouver pris dans l'engrenage du tourbillon du retard. Une piste de solution réside dans la possibilité de planifier la fin de ma rencontre quelques minutes avant l'heure de fin envisagée. Vous anticipez une fin tardive à votre réunion ? Vous pourriez reporter le ou les points retardés à une rencontre ultérieure ?

## 3 Je m'outille efficacement

J'utilise les outils qui sont à ma disposition, afin de bien organiser mon travail et gérer mes documents efficacement. Selon ma zone de confort avec les outils technologiques, je n'hésite pas à essayer de nouveaux apprentissages logistiques.

## 4 Reconnaître les niveaux d'urgence de mes dossiers

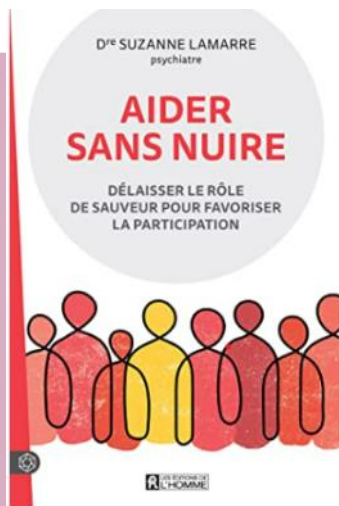
La question des urgences. Ces événements fortuits et imprévisibles qui, en un instant, arrivent et bousculent tout. Pour plusieurs d'entre vous, le mot « Urgence » fait partie intégrante de votre profession de gestionnaire. Dans notre réseau, on ne peut penser devenir gestionnaire sans avoir à y faire face. Comment planifier mon temps, si je suis toujours en urgence ?

Peut-être puis-je tenter de gérer mon agenda en fonction des urgences et de leurs priorités ?

## 5 Suis-je la bonne personne pour gérer ce dossier ?

La dernière piste de réflexion est certainement bien complexe dans vos quotidiens, avec la pénurie de main-d'œuvre et les différents enjeux du quotidien. Je l'ai maintenue pour vous, car la délégation de certaines tâches doit demeurer objectif envisageable à un moment ou à un autre.

Cet avec grande modestie que j'ai adapté pour vous, un des billets de mon ancien blogue, écrit en 2015. Je vous le propose comme une piste de réflexion. Si quelques éléments vous parlent, mon objectif est atteint. Si ces pistes ne sont pas envisageables dans votre réalité actuelle, j'espère au moins que vous aurez passé un bon moment à le lire.



## Aider sans nuire

### Délaissier le rôle de sauveur pour favoriser la participation

Dre Suzanne Lamarre, psychiatre

La première édition d'*Aider sans nuire* avait sensibilisé les lecteurs aux effets néfastes, tant chez l'aidant que chez l'aidé, de la croyance au rôle de sauveur. Vingt-cinq ans plus tard, le surmenage auquel conduit tout droit cette exténuante fonction continue de faire des ravages au sein des familles et du milieu de la santé. Tout est cependant en place pour qu'une nouvelle culture s'instaure: celle de la participation, où chaque personne joue un rôle actif dans le maintien de sa propre santé, en collaboration avec les siens. En effet, les connaissances sur la neuroplasticité, les diverses thérapies s'appuyant sur le précepte « connais-toi toi même », les autosoins, les habitudes de santé, la pleine conscience et la méditation sont en voie de modifier le mode d'intervention auprès des personnes souffrantes—sans compter que de multiples outils thérapeutiques virtuels facilitent les rapports égalitaires. Dans la nouvelle édition de son ouvrage phare, la Dre Suzanne Lamarre dévoile ses découvertes sous la forme de quatre révélations qui permettent de comprendre comment, avec l'appui de son entourage, chacun peut contribuer pleinement à son bien-être, avant que la maladie ne s'installe.

Parution—le 15 mars 2023  
216 pages | 29,95 \$  
ISBN: 978-2-7619-6091-5



## Comprendre les organisations...enfin!

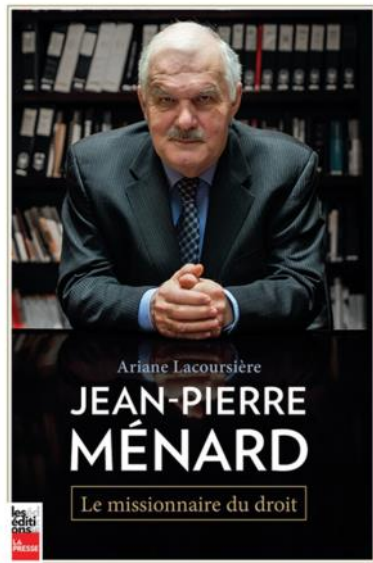
Henry Mintzberg

**Le nouvel ouvrage tant attendu de Henry Mintzberg un auteur qui autorité dans le monde.**

Depuis le début des temps, les êtres humains s'organisent pour accomplir leur travail. Alors, pourquoi le comportement organisationnel est-il encore si insaisissable et mystérieux?

Dans cet ouvrage, l'un des plus éminents chercheurs en sciences de la gestion nous offre la synthèse de soixante ans de recherche. Celle-ci s'articule autour des sept forces qui animent toutes les organisations : l'efficacité, la compétence, la consolidation, la culture, la division et les conflits. Chacune de ces forces s'aligne elle-même sur des structures professionnelles (l'entreprise privée, le communautaire, l'assemblée professionnelle, l'arène politique, etc.). L'auteur explore comment ces forces sont interreliées au sein de chacune de ces structures. Il avance que celles-ci sont formées par un ensemble de relations mais que leur but n'est atteint que par le travail individuel, faisant ainsi de l'acte d'organiser une science unique. Ce livre brillant et fouillé explique non seulement pourquoi les organisations sont telles qu'elles sont, mais il démontre également comment nous pouvons les faire fonctionner de la façon la plus efficace possible. Un incontournable pour le fidèle lecteur de Henry Mintzberg et pour quiconque s'intéresse à la manière dont les organisations se structurent.

Parution—le 1<sup>er</sup> mai 2023  
336 pages | 39,95 \$  
ISBN: 978-2-7619-6157-8



La journaliste de La Presse, Ariane Lacoursière, publiait, cet hiver, la biographie de l'avocat Jean-Pierre Ménard. Ce célèbre avocat en droit de la santé a été de (presque) tous les grands litiges judiciaires sur la santé au Québec depuis les années 1980. Le scandale du CHSLD Saint-Charles-Borromée, la mort de Joyce Echaquan, l'affaire de l'hôpital Rivière-des-Prairies, l'aide médicale à mourir.

Ce livre est passionnant, parce que les causes sont très bien vulgarisées. Et parce qu'on découvre la vie d'un avocat hors norme, ainsi que l'histoire des patients vulnérables qu'il a défendus durant sa carrière.

Brousseau-Pouliot, Vincent, « L'avocat des patients les plus vulnérables », La Presse, 5 mars 2023.

## Balados Profession gestionnaire

L'Ordre des administrateurs agréés propose le balado *Profession gestionnaire*. Animé par Béatrice Aubry, cette série, qui en est à sa cinquième saison, aborde des thèmes en lien avec la gestion, la gouvernance et le conseil en management et a pour but de vous offrir des entrevues et des échanges permettant de mettre en lumière les pratiques d'aujourd'hui et les tendances de demain. Réunissant des experts de leur domaine, *Profession Gestionnaire* vous donne accès en une dizaine de minutes à du contenu ciblé et en lien avec votre profession.

Vous pouvez [écouter les balados](#) sur le site de l'Ordre des administrateurs agréés.



## Dans votre région

### Soirée de quilles de l'exécutif Capitale-Nationale

Le 20 janvier dernier s'est tenue une soirée de quilles pour les gestionnaires membres de l'AGESSS du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le but étant de réaliser une activité ludique, accessible à tous nous permettant de décrocher et de réseauter. Plus de 100 gestionnaires ont participé. Sous le thème de la bienveillance, une dizaine de prix de participation ont été remis dont des bains nordiques et des massages dans un spa. À refaire assurément!

## Vos coordonnées d'emploi sont-elles à jour ?

L'AGESSS vous rappelle de vérifier que vos coordonnées d'emploi sont à jour dans votre profil.

Vous changez d'emploi ou d'employeur ? Votre courriel professionnel a été modifié ou encore vous déménagez prochainement ? Nous vous invitons à mettre à jour vos coordonnées professionnelles et personnelles en cliquant sur l'icône « Mon profil » lorsque vous êtes connecté sur notre site Web.

Ainsi, vous vous assurez de toujours recevoir les informations que nous vous faisons parvenir et demeurez bien informé sur vos conditions de travail.

# Prévenir les infiltrations d'eau du printemps

Enfin, le printemps! Comme la pluie s'invite souvent à cette période de l'année, elle favorise aussi les risques d'infiltration d'eau. La Personnelle, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par l'**AGESSS** vous présente quelques conseils pour que vous puissiez vérifier que votre maison reste étanche ce printemps.

## Toiture

- Les **bardeaux ondulés ou retroussés?** Remplacez le revêtement.
- Pour un toit plat à couverture multicouche, du **gravier doit protéger la couche d'asphalte.**
- Faites appel à un professionnel au besoin.

## Gouttières, descentes pluviales et drains

- Retirer les feuilles mortes qui se sont accumulées dans les gouttières.
- Vérifier la solidité des ancrages.
- Faire couler de l'eau dans la gouttière afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fuite.
- Installer une rallonge de gouttière pour **éloigner l'eau du bâtiment.**

## Portes et fenêtres

- Inspecter l'étanchéité des joints autour des portes et fenêtres.
- Au besoin, corriger le calfeutrage et remplacer les coupe-froid.
- En présence d'une margelle, assurez-vous de retirer tout déchet.

## Fondations

- Inspecter minutieusement les fondations à l'intérieur comme à l'extérieur. **Faire réparer toute fissure** par des spécialistes sans tarder.
- Demander une évaluation par un professionnel si des **traces d'efflorescence**

(**dépôts blanchâtres**), **d'infiltration ou d'humidité localisée** sont observées.

## Grille du puisard devant la porte de garage

- Déblayer la grille du puisard de tout débris afin de faciliter l'égouttement de l'eau.
- Nettoyer également le puisard sous la grille pour que le drain ne soit pas obstrué.
- Éviter que les gouttières ne se déversent dans la descente du garage.

## Clapet contre les refoulements d'égout

- Retirer le couvercle et dévisser le bouchon d'accès. Appeler un plombier au besoin.
- Dégager le clapet, le nettoyer et vérifier l'état de son joint d'étanchéité.
- Replacer la porte à bascule en s'assurant que rien n'empêche son libre mouvement.
- Revisser solidement le bouchon d'accès et replacer le couvercle

## Votre assurance de biens

Découvrez les protections offertes par La Personnelle. Découvrez également les différents systèmes de protection contre les dégâts d'eau et économisez sur votre prime d'assurance.

Pour l'article complet ou pour d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant [lapersonnelle.com/blogue](http://lapersonnelle.com/blogue).

[lapersonnelle.com/agesss](http://lapersonnelle.com/agesss)

1 888 476-8737

Trouvez-nous sur  
les réseaux sociaux



**AGESSS**  
Association des gestionnaires  
des établissements de santé  
et de services sociaux



**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise  
Tarifs de groupe. Service unique.